

LES ÉCHOS

de La Balme

BULLETIN MUNICIPAL D'ARGENTINE

N° 79

Novembre
2021

Dossier P.8

Nos agents communaux

ENERGIE

Projet Photovoltaïque à Bramafran p.6

DÉCHETS

Tri des ordures et emballages p.14

Le mot **DU MAIRE**



Concitoyennes et concitoyens,

Après cet été toujours marqué par la crise du COVID et les contraintes sanitaires, la traditionnelle vogue a pu avoir lieu avec la course cycliste ainsi que les activités culturelles, le cinéma, le concert et la sortie à Martigny.

L'équipe municipale reste fidèle à ses engagements, vous trouverez dans les pages suivantes la liste des travaux réalisés, les dossiers traités et ceux sur lesquels nous travaillons.

Notre souci de tous les jours est de maîtriser notre budget par la suppression des dépenses que nous avons jugé inutiles, nous étudions tous les dossiers qui peuvent nous apporter de nouvelles recettes fiscales pérennes pour compenser une partie des baisses des dotations de l'État.

Au début de l'année 2023, nous aurons à aborder le dossier sensible de la mise en conformité du PLU par rapport au schéma de cohérence et d'organisation du territoire, le SCOT Maurienne,

imposé par l'État dont l'objectif sera de réduire considérablement les surfaces constructibles. Nous prévoyons déjà d'organiser avec les services de l'État une réunion publique à laquelle vous serez conviés.

En tant que Vice-Président au SIRTOM, je souhaiterais que vous accordiez une attention particulière à l'article sur les ordures ménagères et à la nécessité d'améliorer la qualité du tri.

Le conseil municipal et moi-même restons à votre disposition pour répondre à vos questions

Bien Cordialement

Avec mes cordiales salutations

L'école, centre de gravité DE NOTRE VILLAGE

Bienvenue à notre nouvelle directrice Madame Alexandra Santos-Genet.

Elle dirige le groupe scolaire composé de trois classes pour un effectif de 74 élèves (+ un élève en CNED).

- ◆ Une classe de maternelle de 25 élèves avec Julie
 - ◆ Une classe CE1 et CE2 de 26 élèves avec Alexandra
 - ◆ Une classe CP, CM1 et CM2 de 23 élèves avec Céline
- Marie- Hélène BRUN coordonne les relations entre la mairie et l'école.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions malgré l'indisponibilité de l'ATSEM en maternelle et de l'accompagnatrice du transport scolaire. L'équipe en place s'occupant de la cantine a fait preuve de compréhension et de souplesse pour assurer une continuité de service auprès de l'équipe enseignante.

Le transport scolaire est géré par le département et un car assure le ramassage des élèves le matin, à midi pour les élèves prenant leur repas chez eux et le soir. La commune met à disposition une accompagnatrice qui prend en charge les élèves durant le parcours et assure la sécurité lors des montées et descentes du car.

La cantine accueille en moyenne entre 35 et 40 élèves chaque midi. Tout ce petit monde trouve sa place entre le local cantine et une partie de la salle de motricité.

Le service périscolaire prend en charge les enfants le matin de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école, à midi après le repas et le soir entre 16h30 et 18h30.

La commune gère au plus juste les coûts de la cantine, du périscolaire et de l'école :

- ◆ Les parents inscrivent leurs enfants et payent la cantine sur internet grâce à la mise en œuvre du portail Famille
- ◆ Le fonctionnement de l'école intègre les charges suivantes :
 - Entretien et chauffage des bâtiments : 11 600 €
 - Transport scolaire : 27 600 €
 - Fournitures scolaires : 5 250 €
 - Personnel : 86 600 €
 - Informatique (BL_Enfance) : 1 850 €
 - La commune paye également un complément pour la cantine et le périscolaire pour environ 6 000 €
 - Ce qui fait un total de 139 000 € par an soit environ 1800 € par élève.

La collectivité a conscience de l'enjeu que représente l'école et c'est pourquoi elle consent volontiers à de gros efforts. Attentive à vos remarques et suggestions, la municipalité vous souhaite à tous enfants, parents, personnel communal et équipe enseignante une bonne année scolaire.



LE POINT SUR LES TRAVAUX

et Les Projets pour 2022

« L'équipe municipale maintient la dynamique de mise en œuvre du programme que nous vous avons proposé en 2020. Nous vous présentons ci-après les travaux lancés ou réalisés et les achats d'équipements depuis juin 2021 ainsi que les dossiers sur lesquels nous travaillons actuellement. »

Bilan des travaux réalisés :



- ◆ **Réalisation des travaux de réfection des routes communales** intégrant le goudronnage et le gravillonnage de tronçons dont l'état laissait à désirer

Montant total : 90 000€ TTC subventionné à 49 % par le Conseil Départemental

- ◆ **Réfection du clocher par l'entreprise Paccard** nécessitant le remplacement de la bélière sur une cloche et la reprise du réglage des sonneries.

Montant total : 8 900€ TTC subventionné à 49 % par le Conseil Départemental

- ◆ **Réfection de la signalisation horizontale en peinture routière rétroréfléchissante** incluant les passages et cheminements piétons ainsi que les 23 abribus utilisés par les transports scolaires dont 18 à la charge de la commune.

Montant total : 4 500€ TTC à la charge de la commune

- ◆ **Fin des travaux GEMAPI sur la plage de dépôts de charrière Chaude** incluant l'enrobage du chemin d'accès et la mise en œuvre d'un grillage de protection pour accéder à la vanne de réglage du canal

- ◆ **Fin des travaux de débroussaillage des sentiers et routes forestières** La réalisation a été répartie entre le syndicat mixte de la Lauzière, l'ONF et les chasseurs. Les accès dans nos forêts et nos montagnes sont plus faciles et agréables

Bilan des achats d'équipements :

- ◆ Remplacement d'un véhicule des services techniques.
- ◆ Acquisition d'un four de réchauffe pour la cantine scolaire afin de faire face au nombre croissant d'élèves fréquentant la cantine.



- ◆ Remplacement du matériel informatique de l'école : 6 ordinateurs portables et achat d'un nouveau tableau numérique.

Montant total : 6 000€ TTC subventionné à 70% par le plan de relance numérique.

Projet en cours de lancement :

- ◆ **Rénovation thermique du groupe scolaire :**

Ce projet concerne la rénovation du toit de l'école, la reprise de l'isolation des combles, le remplacement de la chaudière fuel par une chaudière à granulés et la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur le toit du local pompiers.

Les subventions d'état du plan de relance et du conseil départemental financent à 40 % le projet estimé à 200 000 €. Les travaux sont prévus pendant les vacances d'été 2022.

- ◆ **Installation de panneaux photovoltaïques** sur le toit de la salle polyvalente, des ateliers communaux et du terrain derrière les services techniques. (Voir le dossier en page centrale)

- ◆ **Pylône téléphonie Orange :** Un accord a été trouvé entre la commune et la société Orange pour déplacer un pylône de télécommunications le plus loin possible des habitations sur un terrain communal près du pont de fer au bas de la Roche, pylône initialement prévu

en face de l'ancienne pizzeria à Gémilly. La redevance perçue par la commune s'élèvera à 4500 € par an.

- ◆ **La mise en œuvre d'un tourne-à-gauche sur la D1006 vers la route de la Torchette**

En octobre, les services techniques du Département ont présenté les avant-projets en mairie. Ce projet sera inscrit au budget des routes du Conseil Départemental pour une réalisation en 2022. La commune aura à supporter un tiers des coûts étalé sur 3 ans.

Autres projets en cours de gestation :

- ◆ **Plage de dépôts de déchets verts :**

Une possibilité d'implantation d'une plate-forme de dépôts à l'aval du stade de bike-park au Barrioz est en cours d'étude. Des discussions sont en cours avec le SIRTOM pour gérer l'évacuation et le broyage de ces déchets.



UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE à Bramafan

Un projet de production d'énergie renouvelable qui ne pèse pas sur le budget de la commune

Nous avons été sollicités par la Société Cayrol pour équiper le site de Bramafan en panneaux photovoltaïques. Ce projet a fait l'objet d'un accord de principe lors d'une délibération du Conseil Municipal du 27 août 2021.

Toutefois, il nous a semblé important de faire part à l'ensemble des habitants de cette proposition de la société Cayrol International que nous connaissons bien car cette société exploite depuis 1973 cinq centrales hydro-électriques sur notre commune et que trois de ses techniciens travaillent, résident et sont natifs d'Argentine. Outre ses compétences en hydro-électricité, Cayrol International a acquis une compétence en photovoltaïque depuis plus de 10 ans.

Le projet consiste à créer une centrale solaire d'un total de 250 KWc grâce à des panneaux photovoltaïques installés à la fois sur le toit de la salle polyvalente et sur le pré en face de la salle sur des ombrières, utilisables en parking. De plus, le bâtiment des services techniques municipaux sera également équipé de ces panneaux pour une production de 36 KWc.

Mais quel est l'intérêt pour la commune ? La société Cayrol prend à son compte le coût des trois installations et du matériel, ce qui ne coûterait rien à la commune. La société Cayrol se réserve la vente de la production électrique de la salle polyvalente et du pré. En revanche, la vente de la production électrique du bâtiment des services techniques

générerait un revenu à la commune de 4000 à 5000 € par an, garanti par contrat avec Enedis pour une durée de 20 ans. Pour ce faire, la propriété de l'installation des panneaux photovoltaïques de ce bâtiment nous serait transférée.

Autre avantage, si aujourd'hui tous les véhicules utilisés par les services techniques de la commune possèdent une motorisation thermique, il est vraisemblable que dans un avenir plus ou moins proche, ces véhicules techniques seront électriques. Ils pourront alors se recharger « gratuitement » sur une borne alimentée par notre propre installation.

Le projet a été présenté au printemps de cette année aux élus, projet qui a été validé lors du Conseil Municipal du mois d'août. Un appel à concurrence a été lancé mais aucun autre prestataire ne s'est présenté. La construction et la mise en service pourraient avoir lieu en 2022.

Enfin, ces installations sont conçues pour durer de 30 à 40 ans, il s'agit donc d'une opération de longue durée.

Ces panneaux sont assemblés en France à partir de plaquettes (les cellules) photovoltaïques fabriquées en Asie. L'assemblage de ces plaquettes en panneaux et les supports métalliques (aluminium pour les cadres et acier pour les supports) à poser sur les toits ou sur les ombrières sont réalisés en France.

Mais comment sont recyclés ces panneaux photovoltaïques lorsqu'ils seront en fin de vie ? Le procédé de recyclage est actuellement parfaitement maîtrisé par une séparation mécanique des différents éléments (aluminium, verre, cuivre, silicium et plastique) puis chacun est recyclé dans une filière spécifique. Le coût de ce recyclage est payé dès l'achat grâce à l'éco-participation (mécanisme géré par un éco-organisme sans but lucratif : Soren - anciennement PV Cycle), comme pour tous les équipements que nous achetons (informatique, électroménager, photo, son et vidéo, etc.).

Enfin, et ce n'est pas le moins important, ce projet s'inscrit dans une démarche de développement des énergies renouvelables au niveau européen qui rappelons-le, devrait être satisfaite à hauteur de 32% d'ici 2030 et localement avec le syndicat Pays de Maurienne qui depuis 2017 s'est engagé dans la mise en œuvre d'un projet TEPOS-CV.




Avant-projet, sous réserve de modifications

Nos agents **COMMUNAUX**

« On les rencontre le long des routes, à l'école, à la poste, à la mairie, au musée... Ils entretiennent les chemins, les espaces verts, le mobilier communal. Ils surveillent nos enfants et assurent leur sécurité. Ils font en sorte que les locaux communs soient propres et accueillants. Ils renseignent, informent, guident. »

Ce sont les agents communaux, deux hommes et sept femmes qui nous facilitent la vie et rendent la commune plus attrayante. Au fil des années leurs tâches se sont diversifiées, complexifiées, ont dû répondre à des exigences de plus en plus grandes et se plier à des lois en constante évolution.

Quels que soient leurs outils, pelle, pioche, tracteur, débroussailleuse, balai, chariot, ordinateur... ils travaillent pour la population. On les côtoie, on les connaît mais sait-on vraiment en quoi consiste leur travail ?

Michelle Anceaume : quatre fois par jour depuis 2005, Michelle accompagne les enfants dans le car de ramassage scolaire. Elle assure leur sécurité, les aide, contrôle que tout se passe bien à chaque arrêt.



Florence Perrier : combien de fois par jour Florence est-elle amenée à « peser » ? Etrange question...mais elle œuvre à la cantine-réchauffage des plats, service, ménage et pèse soigneusement les portions. Puis elle se dirige vers la poste et là, elle pèse nos colis ou nos lettres !



Virginie Buisson : Notre secrétaire de mairie connaît bien la commune, elle suit l'évolution des lois afin d'être en mesure de répondre aux demandes des habitants. En 15 ans, elle a dû aussi s'adapter à la dématérialisation des documents. Elle est un peu la mémoire du village, les maires changent, se succèdent et Virginie assure la continuité.



Adeline Carré : les parents d'élèves la connaissent bien, depuis l'ouverture de la garderie périscolaire elle en assure la responsabilité. Mais ses tâches ne s'arrêtent pas là, elle gère la cantine, fait quelques heures de ménage et officie aussi au secrétariat.





Nicole Cucuat : elle a séché les larmes des parents, maintenant elle console les petits chagrins de rentrée de leurs enfants. Depuis 36 ans, Nicole est notre ATSEM. Son domaine c'est la classe maternelle, les jeux, les siestes, les bobos, l'aide de tous les instants à l'apprentissage de la vie à l'école.

Nous regrettons de n'avoir pu fournir une photo de Nicole, à la suite de son indisponibilité.

Jean-Luc Reffet : employé technique, Jean Luc est amené à travailler avec Bruno. Il est plus particulièrement chargé des espaces verts, du fleurissement, du débroussaillage et de la tonte. C'est lui aussi qui assure l'entretien du cimetière. Ses tâches sont extrêmement variées, il manie aussi bien la débroussailleuse que le pinceau, le marteau ou la pioche.



Bruno Villard : depuis 1990 il sillonne Argentine, l'hiver pour déneiger et saler, l'été pour débroussailler ou balayer les routes communales. C'est à lui que revient l'entretien du réseau d'eau, surveillance et réparations des petites fuites, maintenance de la station d'épuration mais aussi branchements pour les nouveaux résidents. C'est lui aussi qui entretient l'éclairage public.



Véronique Simonini : Véronique participe à la bonne marche de la cantine, service et surveillance. C'est sur elle aussi que repose le nettoyage des locaux communs. La méticulosité c'est son domaine.



D'autres personnes qui ne sont pas « employés communaux » au sens administratif du terme contribuent à la vie du village, il s'agit par exemple de notre factrice.



Ou bien d'**Hélène Siazac**, toujours prête à dépanner quand il manque des heures de ménage ou de surveillance à la cantine. Sa présence a été particulièrement déterminante quand il a fallu répondre aux exigences sanitaires liées au covid.

Ce tableau ne serait pas complet si on oubliait **Edith Chichignoud**. Elle a fait valoir ses droits à la retraite mais personne n'oubliera qu'elle a porté avec conviction le musée du Félicien, qu'elle a contribué à son rayonnement dans la vallée et ...même plus loin. La collection s'est enrichie au fil du temps et les animations remportent toujours du succès. Le patrimoine la passionne et les visiteurs sont toujours conquis.

Merci Edith ! Nous reviendrons dans le prochain numéro sur le travail accompli par Edith dans le cadre du musée.

Rencontre avec **FANNY D'EQUINOPS**



« Nous sommes allés à la rencontre de 2 jeunes femmes installées dans notre commune Fanny Combet et Justine Falquet pour qu'elles nous parlent de leur activité. »

Fanny est productrice de fruits rouges, de plantes aromatiques et médicinales à Argentine depuis 2012.



Parlez-nous du parcours qui vous a conduit à créer votre petite exploitation, EQUINOPS ?

J'ai d'abord suivi des études en biologie et travaillé dans l'environnement. Puis en 2010, j'ai repris une formation agricole et obtenu le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole, indispensable pour m'installer. Je suis native du village d'Argentine où j'ai la chance d'avoir un terrain familial, ce qui m'a permis d'installer mes cultures.

Comment travaillez-vous sur votre exploitation ?

Le travail du sol s'effectue uniquement en traction animale avec un cheval. Le fumier est utilisé comme fertilisant, et j'utilise aussi du purin de prêle et d'ortie pour fortifier les plants. Toutes les récoltes sont faites manuellement, ce qui garantit une production de qualité.

Je favorise l'équilibre du vivant dans mes parcelles, en respectant la biodiversité animale et végétale, en conservant des arbres et des bandes fleuries dans les prés, des haies diversifiées autour des cultures pour que les insectes et les animaux puissent s'épanouir.

Qu'est-ce que vous cultivez ?

Je cultive plusieurs variétés de fruits, framboises, fraises, mûres, cassis et groseilles et des plantes aromatiques. J'effectue aussi des cueillettes sauvages dans le massif de la Lauzière, myrtilles, sureau, ail des ours...



J'ai aménagé un laboratoire où je transforme ces cueillettes en confiture, coulis, pesto, tisanes...

Vous possédez le label « agriculture biologique » ?

Oui, depuis le début de mon installation.

Où vendez-vous vos produits ?

J'ai installé une petite boutique au château où je vends mes produits en direct. Il vaut mieux me contacter par mail ou par téléphone pour prendre rendez-vous, je vous recevrai avec plaisir pour vous présenter mes produits. Je vends également en Biocoop, en magasins de producteurs, sur les marchés de producteurs locaux, à l'épicerie ambulante « le vrac des cîmes ». Je propose également des coffrets cadeaux pendant la période des fêtes.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Vivre au rythme des saisons en lien avec la nature,

être polyvalente, avoir une bonne qualité de vie et vivre dans mon village.

Quelles sont les difficultés que vous pouvez rencontrer ?

Les aléas climatiques, le gel, les ravageurs des cultures qui peuvent tout ruiner en un instant.

Comment est-ce que vous envisagez la suite ?

Je souhaiterais développer la partie plantes médicinales avec de nouvelles cultures, et aussi travailler plus en lien avec les producteurs locaux pour arriver à faire des propositions communes.

Equinops
Fanny Combet
 500 Route du Château - 73220 Argentine
 06 03 92 51 16

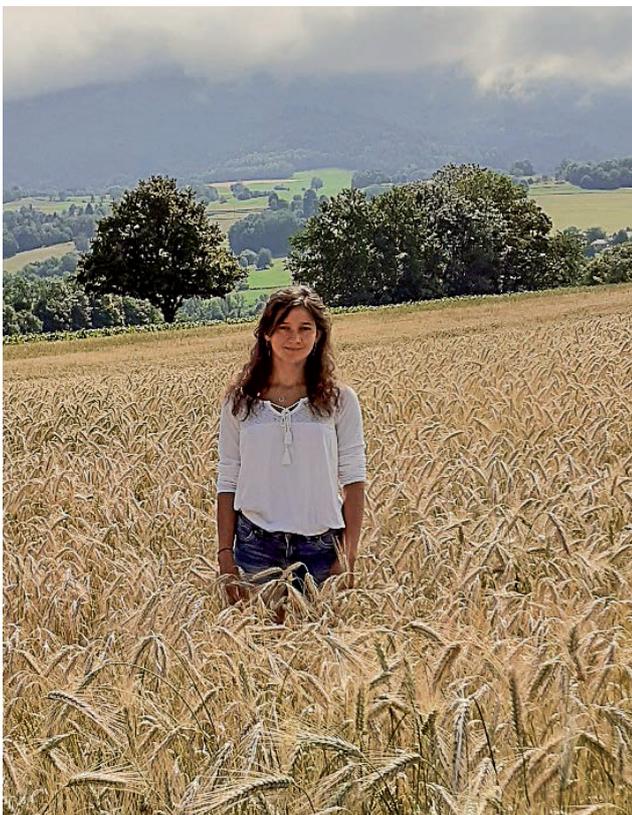
Crédit photos : Alpine Com'



Rencontre avec **JUSTINE DE LA FERME DE L'EBIO**



« Justine s'est installée il y a tout juste un an comme agricultrice à Argentine. Elle fait du pain, des savons, cultive des plantes. »



Votre ferme s'appelle ferme de l'Ebio, d'où vient ce nom ?

L'Ebio, c'est le surnom donné par mon grand-père quand j'étais enfant, il désigne en patois savoyard la bogue de châtaigne.

D'où est née l'idée de fabriquer du pain ?

Je suis issue du monde agricole, j'ai fait un bac S en lycée agricole avec option agronomie, environnement suivi d'un BTS en gestion agricole pour pouvoir m'installer. Puis, une licence pour la valorisation des produits et espaces montagnards. J'ai vu mes grands-parents fabriquer leur pain toute mon enfance, c'est certainement ce qui a influencé mes choix. J'utilise d'ailleurs leur four qui est au hameau de la tour.

Parlez-nous de la fabrication du pain ?

Tout d'abord, je cultive du blé et du seigle de variétés anciennes sur un hectare et demi de terrain.

Après la moisson, les céréales sont stockées sur place et utilisées au fur et à mesure des besoins. Elles sont ensuite broyées sur une meule de pierre, le moulin « Astrié » qui n'écrase plus le grain mais le déroule, c'est une méthode ancestrale qui permet de garder toutes les valeurs nutritives de la farine. Le pétrissage se fait à la main afin d'obtenir un pain au levain naturel, complet, digeste, avec un goût d'autrefois. Le pain est ensuite cuit au feu de bois, pain complet de blé et/ou seigle.

Si nous voulons goûter à ce pain, comment fait-on ?

Je fais le pain le jeudi matin et je le livre l'après-midi aux personnes d'Argentine qui m'ont passé commande la veille. Le pain est déposé également aux pépinières du Val d'Arc le vendredi à Aiguebelle.



Je vends aussi sur les marchés de producteurs et les foires.

Vous avez diversifié votre activité ?

Oui, je pars sur une production de A à Z 100% locale et naturelle.

Je possède cinq ânesses qui pâturent une partie de l'été à Montoutin à 1200 mètres d'altitude à Argentine, je fabrique des savons à partir de leur lait. Je cultive des plantes aromatiques à cet endroit et je cueille aussi dans la nature des herbes sauvages pour la confection de tisanes.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Pour l'instant, j'ai une activité salariée en parallèle, à terme, je souhaite en vivre à temps plein mais pour y arriver j'ai besoin d'agrandir le foncier.

Qu'est-ce que vous aimez dans votre métier ?

D'être autonome, d'avoir la main sur la fabrication du début à la fin, d'être en contact avec la nature et les animaux, de pouvoir vivre et travailler dans le village où j'ai grandi.

La ferme de l'Ebio
Justine Falquet
La Tour d'en haut - 73220 Argentine
06 27 37 10 67
lafermedelebio@hotmail.com



Le tri des **ORDURES ET EMBALLAGES**



Depuis de nombreuses années, vous êtes habitués à voir aux différents croisements de la commune, des conteneurs semi-enterrés

- ◆ un container vert pour le verre
- ◆ un container jaune pour les emballages recyclables
- ◆ un container gris normalement prévu pour les ordures ménagères

Quand je dis « normalement », c'est que l'on s'aperçoit de façon récurrente qu'à l'intérieur il y a des déchets de toutes sortes, par exemple une toile de tente, des piquets métalliques, du lambris, des morceaux d'enrobés, du carrelage, des skis, des lames de tondeuse, des bouteilles de verre et même des explosifs !

Je pourrais encore continuer cette liste longtemps.

Savez-vous que ces ordures sont incinérées aujourd'hui pour un coût de 125,50 euros HT la

tonne (traitement et transport.) Les éléments non combustibles, soit 30% des ordures ménagères, forment du mâchefer qui est utilisé pour faire des fondations de chaussées. Mais une grande partie est mise sur des camions et transportée dans des mines désaffectées en Allemagne, avec l'impact financier et écologique que vous pouvez imaginer. L'année prochaine à la suite de très gros travaux de mise aux nouvelles normes des fours d'incinération de Chambéry, le prix de la tonne incinérée va passer à 145 € (traitement et transport). Le but pour nous tous est de réduire le tonnage de nos ordures ménagères.

Le tri de tous les plastiques d'emballage (blister, pots de yaourts etc.) sera obligatoire dans les conteneurs jaunes le 1^{er} janvier 2023.

Le traitement des emballages recyclables est aujourd'hui de 189 euros HT la tonne (traitement et transport), et il évoluera vers un montant beaucoup plus important dans les prochaines années

A ceux qui utilisent la proximité des conteneurs pour des dépôts sauvages, je vous rappelle que



pour certains déchets et encombrants, nous avons la chance d'avoir deux déchetteries sur notre territoire (St-Léger et Bonvillaret).



Trions mieux pour notre environnement, réduisons la production d'emballages recyclables pour la planète, mais aussi pour notre porte-monnaie.

Je compte sur vous et je remercie celles et ceux qui fournissent des efforts pour que le tri de nos ordures soit efficace.

Jean-Claude PERRIER
Vice-Président au SIRTOM



Au fil du **TEMPS**

MARIAGE

DEMEESTER Didier, Lyonel, Augustin et
ALEXANDRE Nathalie, Marguerite, Marie 29-05-2021
CONIGLIO Florian Joseph et OLIOT Alexandra 26-06-2021
BOURNAC Arnaud Julien et
FOULET Marie, Florence 04-09-2021
ROMANET Dominique et DUFAY Sabrina11-09-2021
JACQUET Jérémy, Sylvain, Bernard, Jacky et
RECROSIO Angèle, Claudia06-11-2021

NAISSANCES

Jolyne et Noé BAZIN COHEN24-06-2021
Maylone MARTINEZ26-09-2021
Nélia SANTOS 04-10-2021
William, Samuel, Simon JEHAN 12-10-2021

DECES

Ursula, Margarète JOHN (84 ans) 25-06-2021
Jean-Claude CAMBLONC (73 ans)04-10-2021
Allan TADDEI (74 ans)20-10-2021
Bocquet Marie-Louise (88 ans)23-10-2021



LES ÉCHOS
de *La Balme*

BULLETIN MUNICIPAL D'ARGENTINE

MAIRIE D'ARGENTINE

3308 RD72 Chef-Lieu - 73220 Argentine

Tél. : 04 79 36 23 11

Mail du secrétariat : secretariat@argentine-savoie.fr

Pour le journal : adjoint-3@argentine-savoie.fr